



**COMMUNICATION
DE LA MUNICIPALITE
AU CONSEIL COMMUNAL**

N/réf. : 10.03.042022

No 24-2022 – Séance du 29 novembre 2022

Convention de 8 communes avec Lavaux Patrimoine Mondial (LPm)

8 communes vaudoises ont signé en juillet dernier une convention avec l'association Lavaux Patrimoine mondial. Cette convention définit le cadre et les modalités de versement des contributions communales destinées à l'association.

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

En date du 25 juillet 2022, les Municipalités de Belmont-sur-Lausanne, Blonay – St-Légier, La Tour-de-Peilz, Lausanne, Montreux, Paudex, Pully et Vevey, se sont donc engagées à soutenir activement et financièrement l'association Lavaux Patrimoine mondial. Une clé de répartition définit la contribution financière de chaque commune, versée via une cotisation annuelle.

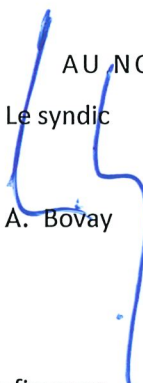
Pour rappel, Lavaux Patrimoine Mondial (LPm) a été créée en 2013 afin de développer et de mettre en application le plan de gestion résultant de l'inscription, en 2007, du site « Lavaux, vignobles en terrasses » au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les 8 communes signataires ne sont pas géographiquement situées dans le périmètre inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO mais elles sont directement concernées par le site « Lavaux, vignobles en terrasses » par leur proximité immédiate avec ce dernier, le fait qu'elles possèdent des vignes dans la zone centrale ou inscrite dans l'Appellation Lavaux AOC et qu'elles appuient leur promotion touristique, économique et culturelle sur la notoriété de ce site.

Les Municipalités de Belmont-sur-Lausanne, Blonay – St-Légier, La Tour-de-Peilz, Lausanne, Montreux, Paudex, Pully et Vevey se réjouissent de la signature de cette convention et de l'effort commun pour soutenir la promotion du site exceptionnel que représente « Lavaux, vignobles en terrasses ».

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic  A. Bovay		Le secrétaire  J. Steiner
--	--	--

Blonay, le 15 novembre 2022

Délégation municipale : M. Alain Bovay, syndic

Copie : Bureau du conseil communal – Service des finances